



# Marie-Anne CHAPDELAINÉ

## Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 77

Infos Thématiques

### INFOS DIVERSES

#### PORTE-AVIONS CHARLES DE GAULLE

Le Président de la République s'est rendu ce vendredi pour la première fois sur le porte-avions Charles de Gaulle en opération, actuellement déployé au large de la Syrie. Il y a rencontré les militaires, chaîne de commandement, techniciens et pilotes notamment, engagés dans les opérations pour intensifier le combat contre Daech en Syrie et en Irak. Le groupe aéronaval rejoindra dans quelques jours le Golfe persique où il prendra « des responsabilités de commandement vis-à-vis de nos alliés dans le cadre de la coalition » contre Daech (PR, 04/12/15). Le Président de la République a décidé « après le lâche et terrible attentat qui a frappé notre pays, [...] d'intensifier les frappes ». Pour l'heure, « 120 sorties de combat ont été réalisées et toutes ont réussi » (PR, 04/12/15).

#### ELECTIONS REGIONALES

La gauche est rassemblée et peut l'emporter dans toutes les autres régions que PACA, NPDCP et Grand Est, parce qu'elle a créé une dynamique en passant les accords nécessaires autour de projets. Mais dans ces trois régions nous assumons et nous prenons pleinement nos responsabilités en appelant à voter pour les Républicains. Quand il en va de la République, il faut être désintéressé, il faut être à la hauteur de l'enjeu, il ne faut pas hésiter, il faut être clair.

**« La gauche est rassemblée et peut l'emporter dans toutes les autres régions » que PACA, NPDCP et Grand Est,** « parce qu'elle a créé une dynamique en passant les accords nécessaires autour de projets » sur les transports, les lycées, l'agriculture, la sécurité, ... Les élus de gauche « incarnent la République et le progrès » (PM, 07/12/15).

**« Mais dans ces trois régions nous assumons et nous prenons pleinement nos responsabilités ».** « En région PACA, [la gauche] appelle à voter pour Christian Estrosi face à l'extrême droite. Dans la région NPDCP, [la gauche] appelle à voter pour Xavier Bertrand face à l'extrême droite. Et dans la grande région Est, [la gauche] appelle à voter pour Philippe Richert face à l'extrême droite qui ne peut pas l'emporter ».

**« Quand on est un responsable public, on assume ses responsabilités et on choisit, il n'y a pas de 'ni ni' ».**

**« Quand il en va de la République, il faut être désintéressé, il faut être à la hauteur des événements.** Quand on aime son pays, on n'hésite pas, on va droit au but et on appelle à voter pour Les Républicains ». « Il faut être à la hauteur de l'enjeu », « il ne faut pas hésiter ».

**« Nous vivons un moment grave, historique » :**

- « **Nous sommes en guerre** », « nous faisons face à l’islamisme radical ». La « menace existe toujours » ;
- « **Il y a la COP21** », pour « assurer la survie de l’humanité », « pour que l’écologie ne soit pas seulement un discours mais soit une réalité » : tout le gouvernement et toute notre diplomatie est mobilisée en ce sens ; -
- « **Il y a deux conceptions de la France** » qui s’affrontent : ○ « **Celle de la République**, qui est exigeante, qui affirme l’autorité, qui veut protéger les Français mais qui veut aussi les rassembler au nom de nos valeurs ». Elle est « ouverte généreuse, exigeante, forte » ;
- « **Une autre vision, celle de l’extrême droite**, petite, étriquée, qui n’offre aucune solution ». L’extrême droite « divise les Français », « veut les jeter les uns contre les autres ».

**« Quand l’essentiel est en jeu, il faut être au clair »** (PM, 07/12/15).

## **VOTE BUNDESTAG – COALITION SYRIE**

Le président de la République a salué ce vendredi le vote intervenu au Bundestag à la demande la Chancelière Merkel, autorisant à une large majorité la participation de l’Allemagne aux opérations de lutte contre Daech en Syrie. Cette décision qu’il avait appelée de ses vœux est un nouveau témoignage de la solidarité entre la France et l’Allemagne qui rejoint la mobilisation des Européens.

## **PREVENTION RADICALISATION – EDUCATION**

857 cas de suspicions de radicalisation d’élèves ont été signalés dans l’Education nationale pour l’année scolaire 2014-2015. Ces signalements interviennent dans un établissement en cas de doute, s’il y a plusieurs signaux qui indiquent qu’un élève pourrait être en danger et en voie de radicalisation. Il peut s’agir de messages repérés par des camarades sur les réseaux sociaux et signalés aux enseignants, ou bien de propos tenus dans l’établissement. Les informations sont transmises au référent

« radicalisation » de l’académie, qui le signale à la cellule préfectorale de lutte contre la radicalisation, avant une prise en charge dans le cadre des structures de suivi mises en place dans chaque département. Ce processus existe depuis avril 2014, dans le cadre du plan national de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, en lien étroit avec le ministère de l’Intérieur. Pour rappel, il prévoit également : un livret, outil de prévention de la radicalisation des jeunes, diffusé aux enseignants depuis janvier 2015 ; la mise en place d’une mission de prévention des phénomènes sectaires ; l’éducation aux médias et à l’information ; ...

## **GRIPPE AVIAIRE – MESURES SANITAIRES ET ECONOMIQUES**

Le ministère de l’Agriculture a décidé immédiatement après la découverte de foyers de grippe aviaire en Dordogne, et en toute transparence, du déploiement d’un ensemble de mesures destinées à prévenir le risque de propagation de la maladie (zones de protection et de surveillance renforcées, abattage animaux malades, mesures de biosécurité). Il s’agit d’une maladie strictement animale et la consommation de produits transformés de la volaille ne présente donc pas de risque. Afin de réduire les impacts économiques de la maladie pour les professionnels ayant des parts de marché à l’étranger, une cellule de crise nationale exportation a été mise en place et les services du ministère de l’Agriculture et les ambassades sont totalement mobilisés. L’UE a confirmé l’application du principe de régionalisation sur le blocage des exportations (en Dordogne). Avec les pays tiers, qui n’appliquent pas les mêmes normes, les négociations sont constantes et la situation, évolutive. Des pays

comme la Chine et le Japon ont stoppé tout ou partie de leurs importations, mais les pays du Golfe, principaux acheteurs, font confiance aux produits français. La mobilisation de l'Etat est totale.

A la suite de la détection en Dordogne de 3 foyers d'influenza aviaire (communément appelé grippe aviaire), dont la 1ère remonte au 24 novembre dernier, le ministère de l'Agriculture a décidé, immédiatement et en toute transparence, du déploiement d'un ensemble de mesures destinées à prévenir le risque de propagation de la maladie (zones de protection et de surveillance renforcées, abattage animaux malades, mesures de biosécurité).

La situation à ce jour en France concerne la gestion d'une maladie strictement animale.

- Les 3 foyers d'influenza aviaire ont été confirmés uniquement comme pathogènes pour les volailles, en rien comparable avec la souche qui circule actuellement en Asie.
- Aussi la consommation de produits transformés de la volaille ne présente pas de risque. Pour rappel, les cas humains rencontrés dans le monde actuellement ou par le passé, n'ont jamais été liés à la consommation de produits animaux.

Les exportations d'oiseaux, de génétique aviaire, d'œufs à couver (« oiseaux en devenir » et non œufs de consommation), de viandes et autres produits transformés (foie gras notamment) représentent un total de plus de 550 M€ (environ 6% des ventes totales de la filière française). Aussi, le gouvernement travaille afin de réduire les impacts économiques de la maladie sur les filières avicoles et de maintenir la confiance vis-à-vis des pays importateurs.

- Une cellule de crise nationale « exportation » a été mise en place dès le 27 novembre pour définir, avec les professionnels des filières concernées, les priorités d'action à entreprendre auprès des autorités vétérinaires des pays tiers clients de la France.
- Il est acquis qu'en matière d'échanges et d'exportations, le principe des normes internationales est celui de la régionalisation, à savoir le blocage des exportations non pas de la France entière mais seulement de la zone réglementée, autour des foyers de la maladie.
  - Le gouvernement a décidé mercredi 2 décembre, de restreindre les exportations du département des 3 foyers (Dordogne) pour les animaux vivants, les œufs à couver ainsi que les produits de gibier à plume, afin de simplifier la gestion administrative des échanges et exportations pour les pays clients de la France en Europe ou à travers le monde.
  - L'Union européenne a immédiatement confirmé l'application de ce principe de régionalisation, pour les échanges sur le territoire européen.
  - La Commission européenne agit au côté de la France auprès des Pays tiers pour faire appliquer strictement les normes internationales.
- Il convient de souligner que, même si des règles sanitaires internationales sont édictées, le fonctionnement des échanges internationaux se fait sur une base d'accords bilatéraux avec les pays importateurs (hors UE) et dans ce cadre, certains pays n'acceptent les animaux ou les produits qu'en provenance d'un pays entièrement indemne.
  - Les négociations avec ces pays sont donc permanentes et la situation est extrêmement évolutive.
  - Les services du ministère de l'Agriculture et le réseau des services économiques de nos ambassades se mobilisent pour faire appliquer le principe de la régionalisation avec nos partenaires commerciaux.

A ce jour, compte-tenu des conditions de certification qu'ils exigeaient, la Corée du Sud, le Japon, la Chine, la Thaïlande, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont annoncé l'arrêt de tout ou partie de leurs importations de volaille française (Corée du Sud garde œufs et produits transformés ; Égypte garde produits à base d'œufs ; Maroc garde produits transformés ; ...).

Il faut toutefois rassurer : les pays du Moyen-Orient (notamment Arabie Saoudite) n'ont donné aucun signal de blocage d'importation des viandes, Hong Kong n'a pas bloqué non plus ses importations de foie gras, tout comme les pays de l'Union européenne.

Source : Porte-Parolat du Gouvernement 7/12/2015